

Les événements majeurs internationaux proposent aux gouvernements du Québec et du Canada d'adopter différentes nouvelles mesures afin de permettre un meilleur financement de l'industrie, son développement et un nouvel essor pour le tourisme en général, ce qui aurait pour conséquence de créer de la richesse et de faire rentrer plus d'argent dans les coffres de l'État. Contexte pour chacune des mesures explorées par KPMG et le RÉMI.

TAXE SUR L'HÉBERGEMENT



Le RÉMI propose **d'uniformiser, de majorer et de rendre obligatoire la taxe d'hébergement** partout au Québec. Il suggère également de l'étendre à tous les types d'hébergement, comme les campings et l'hébergement social, comme *Airbnb*. On estime qu'une augmentation et une uniformisation du taux à **4 %** pour le Québec (alors que la taxe est de 3,5 % à Montréal en ce moment) génèreraient **19 millions \$** annuellement. Le Regroupement propose que les sommes soient aussi dirigées vers le développement du produit touristique, notamment vers les événements majeurs internationaux. Il en appelle à une intervention du gouvernement du Québec, qui devrait « ponctionner » la taxe avant d'en retourner une partie aux ATR ou, encore, à modifier la loi afin d'obliger les ATR à soutenir le développement du produit touristique, en plus de faire de la promotion.

PROGRAMME FÉDÉRAL DÉDIÉ AU DÉVELOPPEMENT DE PRODUIT



Le gouvernement fédéral, qui soutenait les événements majeurs internationaux par la voie du Programme des commandites, puis par le Programme de manifestations touristiques de renom, n'est plus au dossier depuis 2011. Sa part dans le montage financier global a fondu. Son soutien se limite à la commercialisation (par Développement économique Canada) et à la culture (par Patrimoine canadien). Avec **Festivals et Événements Majeurs Canada (FEEM)**, une association de 20 événements, le RÉMI souhaite un **programme dédié au développement de produit**. Profitant de l'occasion que représente le 150^e anniversaire du Canada, qui peut attirer des touristes internationaux, FEEM et le RÉMI proposent la création d'un **fonds de 20 M \$** par année, jusqu'en 2017.

AUGMENTATION DES PROGRAMMES ACTUELS



En 2012, dans son discours du budget, le ministre Raymond Bachand annonçait qu'il portait l'enveloppe du **Programme d'aide financière aux festivals et événements touristique à 17,5 M \$**. Aujourd'hui, malgré un engagement renouvelé par le Parti libéral du Québec durant la campagne électorale de 2014, cette somme a été réduite et n'atteindra vraisemblablement pas plus de **14,5 M \$** cette année. Sur une décennie, plusieurs événements n'ont pas bénéficié d'augmentation, certains parce qu'il y a un montant maximum accordé.

NOUVEAUX PROGRAMMES DÉDIÉS AU QUÉBEC



Le volet 3 du **Programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques**, qui soutenait l'innovation, a été réduit de façon importante au cours des dernières années : de **2 M \$ à 1,2 M \$**, puis à **200 000 \$** en 2014-2015 (été). Afin d'être plus compétitifs à l'échelle internationale, les événements d'ici doivent pouvoir innover. Le gouvernement du Québec est invité à soutenir l'innovation, notamment, par la voie de nouveaux programmes ou volets.

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT À LA CROISSANCE



Les événements majeurs internationaux pourront croître davantage si l'aide gouvernementale est plus prévisible et proportionnelle. En ce sens, le RÉMI propose d'explorer la mise en place de **mesures d'accompagnement à la croissance ou d'appariement**. Des fonds additionnels pour financer des initiatives précises pourraient être consentis, par exemple en fonction des revenus autonomes générés ou de l'impact économique ou fiscal.

PLANCHER POUR COMMANDITES DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT



Liées dans certains cas aux bénéfices nets des sociétés d'État, les commandites – tout particulièrement celles de Loto-Québec – diminuent. Pour minimiser l'impact, le ministre des Finances du Québec est invité à **établir un seuil minimal**, en dollars, en deçà duquel le budget de commandites ne pourrait être réduit.

CONTRIBUTION POUR VOYAGEURS INTERNATIONAUX



Le déficit touristique du Québec et du Canada est effarant. Attirer plus de touristes internationaux, dans les faits, c'est réduire le coût, pour notre économie, de nos nombreux déplacements au soleil. Parmi les solutions se trouve le **Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages (FICAV)**, auquel les voyageurs contribuent déjà en achetant un forfait (0,1%). On estime que le Fonds est doté de 114 M\$ actuellement. Le RÉMI propose au gouvernement du Québec d'utiliser une partie des sommes générées annuellement pour **développer le produit touristique**, tout en y conservant le nécessaire pour l'indemnisation des clients des agents de voyages.

CONTRIBUTIONS LOCALES ET VOLONTAIRES



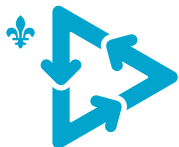
L'exemple vient de Québec : après le 400^e anniversaire de la ville, des commerçants se sont unis pour créer *Ça bouge!*, un organisme qui recueille les contributions volontaires et qui a récolté 1 M \$ depuis. L'idée est simple : **tout le monde bénéficie de l'industrie événementielle et... tout le monde y contribue !**

CONTRIBUTIONS LOCALES ET OBLIGATOIRES



Que ce soit à Tremblant où il existe une taxe sur les revenus d'hébergement et de vente au détail pour financer les activités et services, ou dans le Quartier international de Montréal, où une taxe spéciale a été mise en place dans le but d'assurer l'entretien des aménagements et infrastructures (8 M\$ ont d'ailleurs été amassés depuis 1998), il existe des **contributions locales obligatoires**. Ce modèle peut-il être étendu dans certains quartiers – par exemple celui des spectacles, à Montréal – de façon à ce que les commerces contribuent directement aussi à la vitalité d'une industrie dont ils bénéficient ?

CRÉDIT D'IMPÔT POUR L'INDUSTRIE ÉVÉNEMENTIELLE



Arrivés à maturité, certains événements majeurs internationaux pourraient tirer profit d'un changement dans le système d'aide gouvernementale. La mise en place d'un **crédit d'impôt pour l'industrie événementielle** semblable à ceux qui existent en audiovisuel, multimédia ou cinéma, pourrait s'avérer intéressante pour quelques événements majeurs internationaux, selon les différentes variables considérées dans les simulations.

CRÉDIT D'IMPÔT POUR L'INDUSTRIE ÉVÉNEMENTIELLE



La mise en place d'un **crédit d'impôt fédéral**, semblable à celui proposé pour le Québec, donnerait de meilleurs résultats et pourrait favoriser une partie de l'industrie événementielle.

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA PRODUCTION DE SPECTACLES



Le RÉMI propose au gouvernement fédéral de mettre en place un **crédit d'impôt pour la production de spectacles**, comme il en existe un au Québec. Cette mesure permettrait aux diffuseurs que sont les événements majeurs internationaux d'**acquiescer des spectacles à meilleur coût**.